

# LELEUX INVEST - PATRIMONIAL WORLD FOF

CLASSE R - CAPITALISATION

RAPPORT MENSUEL: 31 DÉCEMBRE 2020



FONDS DE LA SICAV LELEUX INVEST GÉRÉE PAR LELEUX FUND MANAGEMENT & PARTNERS

## OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

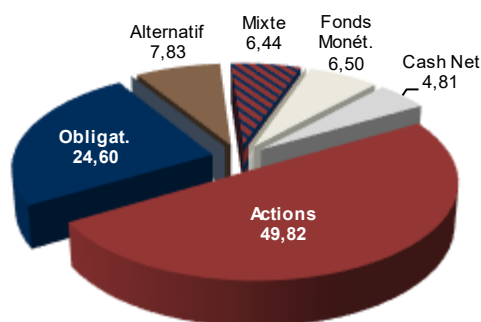
Comme mentionné dans le document d'informations clés, le fonds a pour objectif de procurer aux investisseurs un rendement à long terme en procédant à des placements diversifiés, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC. Afin de maintenir un profil de risque moyen, l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre différents organismes de placement collectif (OPC, OPCVM) eux-mêmes investis dans différentes classes d'actifs (obligations, obligations convertibles, actions etc.) dans une perspective à moyen ou long terme. L'ensemble des revenus perçus par le compartiment sont réinvestis. Le capital investi initialement n'est pas garanti. La volatilité de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI) peut être élevée du fait de la composition du portefeuille. Aucune garantie de la performance passée du compartiment ne peut être assurée pour le futur, la valeur nette d'inventaire du portefeuille dépendant de l'évolution des marchés.

## PROFIL DE RISQUE - SRRI

⚠ Risque plus faible ⚠ Rendement généralement plus faible			Risque plus élevé Rendement généralement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

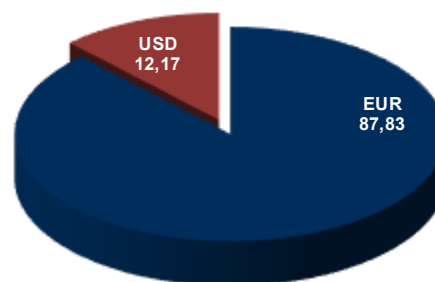
Le fonds peut présenter des risques non pris en compte par l'indicateur de risque synthétique (SRRI): le risque de crédit (risque que la défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie réduise la valeur du portefeuille), le risque de change (risque qu'une variation de taux de change réduise la valeur des actifs en portefeuille), le risque de capital (risque que le capital investi ne soit pas totalement récupéré), le risque d'inflation (risque que l'inflation érode la valeur réelle des actifs en portefeuille), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de l'environnement fiscal).

## ALLOCATION DU PORTEFEUILLE EN % (\*)



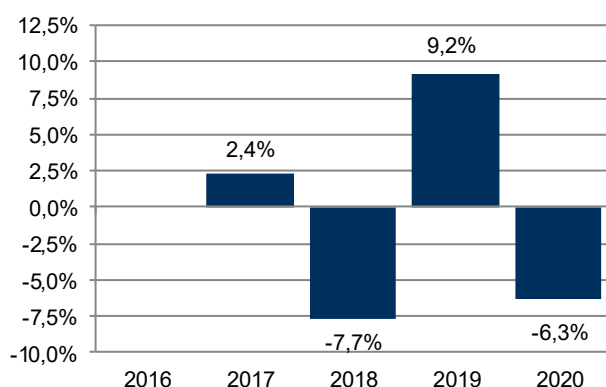
SOURCE CACEIS BELGIUM

## ALLOCATION PAR DEVISE EN % (\*)



SOURCE CACEIS BELGIUM

## PERFORMANCE PAR ANNÉE CALENDRIER (\*)



SOURCE CACEIS BELGIUM

## EVOLUTION DE LA VNI DEPUIS LE LANCEMENT (\*)



SOURCE CACEIS BELGIUM

## VNI ET RENDEMENTS (\*)

<b>VNI AU</b>	<b>31 DÉCEMBRE 2020</b>	<b>9,82€</b>
VNI PLUS HAUT	[ 18 FÉVRIER 2020]	10,56€
VNI PLUS BAS	[23 MARS 2020]	8,49€
1 AN REND. CUMULÉ		-6,30%
3 ANS REND. ACTUARIEL		-1,89%
DEPUIS LANCEMENT REND. ACTUARIEL		-0,43%

SOURCE CACEIS BELGIUM

## STATISTIQUES (\*)

<b>VOLATILITÉ ANNUALISÉE SUR 3 ANS</b>	<b>7,98%</b>
SHARPE RATIO (3 ANS)	-0,10
PORTFOLIO TURNOVER (AU 30/06/2020)	87,04%
ASSET TEST (AU 31/12/2019)	76,63%

SOURCES CACEIS BELGIUM, LIPPER

(\*) Les rendements cités et l'évolution de la VNI ont trait aux années écoulées. Ils ne sont pas indicatifs de résultats futurs et peuvent être trompeurs. Les chiffres tiennent compte des frais de gestion et des autres frais récurrents, mais non des commissions de commercialisation (entrée) ni des taxes boursières. Période de référence de la performance calendrier : du 31/12 au 31/12- Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois. Glossaire en page 2



## DONNÉES RELATIVES AU PORTEFEUILLE (\*)

NOMBRE DE FONDS EN PORTEFEUILLE	15
NBR. DE NOUVEAUX FONDS ACHETÉS	1
NBR. DE FONDS ENTIÈREMENT LIQUIDÉS	2
ENCOURS SOUS GESTION DU COMPARTIMENT EN MILLIONS €	36,73

SOURCE CACEIS BELGIUM

## PRINCIPAUX GESTIONNAIRES EN PORTEFEUILLE (\*)

NOMS DES GESTIONNAIRES	TYPE D'ACTIF	POIDS %
VARENNE CAPITAL	ACTIONS	13,08
LYXXOR ASSET MANAGEMENT	ACTIONS	10,13
M&G INVESTMENTS	OBLIGATAIRE	9,04
PIMCO GLOBAL ADVISORS LTD	OBLIGATAIRE	7,81
AMUNDI	FONDS MONÉT.	6,50

SOURCE CACEIS BELGIUM

## GLOSSAIRE

<b>VOLATILITÉ</b>	Le risque de volatilité est la probabilité que le cours d'un placement à revenu variable soit soumis à des fluctuations de marché, plus ou moins fortes, entraînant une plus-value ou une moins-value du titre.	<b>ACTION DE CAPITALISATION</b>	Actions ou parts pour lesquelles tous les revenus que le compartiment perçoit sont réinvestis.
<b>RATIO DE SHARPE</b>	Ratio qui permet de mesurer la rentabilité du portefeuille en fonction du risque pris par rapport au taux de rendement d'un placement "sans risque".	<b>ACTION DE DISTRIBUTION</b>	Actions ou parts pour lesquelles les revenus seront distribués sous forme de dividendes périodiques aux actionnaires
<b>TAUX SANS RISQUE</b>	Taux d'intérêt constaté sur le marché des emprunts d'états de pays considérés comme étant solvable.	<b>PORTOFOLIO TURNOVER</b>	Cet indicateur mesure le volume de transactions effectuées dans le portefeuille. Il est calculé annuellement et exprimé en pourcentage des encours sous gestion.
<b>ASSET TEST</b>	Test qui détermine si le compartiment investit directement ou indirectement plus de 10% de son patrimoine dans les créances visées par l'article 19Bis CIR92.	<b>FONDS</b>	Un fonds est un Organisme de Placement Collectif, aussi appelé OPC. Le terme fonds est utilisé dans la fiche mensuelle pour désigner le compartiment de la SICAV.

## CARACTÉRISTIQUES

NOM:	LELEUX INVEST PATRIMONIAL WORLD FOF R-CAP.	CODE ISIN:	BE6286029416
DOMICILE:	SICAV DE DROIT BELGE UCITS	SOUSCRIPTION MINIMUM:	1 ACTION
DATE DE LANCEMENT:	31 OCT 2016	FRAIS COURANTS (30/06/2020):	2,07%/AN
DEVISE:	EUR	COMMISSION DE COMMERCIALISATION A L'ENTRÉE:	MAX 3% (NÉGOCIABLE)
CALCUL DE LA VNI:	JOURNALIÈRE	TOB À LA SORTIE:	1,32% (MAX 4.000 €)
DATE DE RÈGLEMENT:	J+4	PRÉCOMPTE MOBILIER 19 BIS SUR LA PLUSVALUE:	30%(**)
GESTIONNAIRE:	LELEUX FUND MANAGEMENT & PARTNERS SA	DURÉE D'EXISTENCE DU PRODUIT :	ILLIMITÉE
ADMINISTRATEUR:	CACEIS BELGIUM		
RÉVISEUR:	MAZARS		

(\*\*) Le compartiment est susceptible d'investir plus de 10% de ses actifs dans des créances. Par conséquent, lors de la vente de ses parts de capitalisation, l'actionnaire est susceptible de devoir supporter le précompte mobilier 19 Bis. la base imposable sera constituée de la différence entre le cours d'achat et le cours de vente, pondérée par le pourcentage d'obligations détenues par le fonds au moment de la vente (baptisé Asset Test).

## AVERTISSEMENTS

Le document des informations clés pour l'investisseur et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investir. Tout renseignement contractuel relatif au compartiment renseigné dans cette publication et les risques inhérents à ce type d'investissement figurent dans le prospectus d'émission, le document des informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques, qui sont disponibles, en français et néerlandais, gratuitement auprès de Leleux Associated Brokers qui assure le service financier en Belgique ou par consultation du site internet [www.leleuxinvest.be](http://www.leleuxinvest.be). Les VNI sont publiées dans les journaux L'Echo et De Tijd. Toute plainte peut être adressée à la direction effective de la SICAV à l'adresse suivante : [info@leleuxinvest.be](mailto:info@leleuxinvest.be). Si la direction effective de la Sicav a traité votre réclamation, mais que vous n'êtes pas d'accord avec la solution proposée, vous pouvez faire appel à l'Ombudsfm : [Ombudsman@OmbFin.be](mailto:Ombudsman@OmbFin.be). (\*) Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois.